**Modèle d’identification des risques fonctionnels (MIRF)**

**Titre de l’audit :**

**Objet**

Ce modèle sert à recenser, dès le début de l’étape de la planification d’un audit, les risques fonctionnels qui doivent être examinés par l’équipe d’audit. Il encourage les équipes à consulter les spécialistes internes, comme l’imposent les normes et les politiques énoncées dans la section [BVG Audit 3081](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/manuel/3081.shtm) — Consultation.

Tout secteur recensé à cette étape sera reporté dans le Modèle d’évaluation des risques et des contrôles(MERC). En reportant un risque dans le MERC, l’équipe **ne s’engage pas** à inclure ce risque dans l’étendue de l’audit définitive. Les décisions relatives à la délimitation de l’étendue de l’audit sont prises après que l’équipe a terminé son examen des risques liés à l’objet considéré.

**Matériel de référence**

* [BVG Audit 4010](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/manuel/4010.shtm) — Compréhension de l’objet de l’audit lors de la planification de l’audit
* [BVG Audit 4020](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/manuel/4020.shtm) — Évaluation des risques
* [BVG Audit 3081](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/manuel/3081.shtm) — Consultation

**1 — Environnement et développement durable**

Pour obtenir un complément d’information, veuillez consulter le [Guide en matière d’environnement et de développement durable](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/audit/1587_f.shtm) (le Guide) et le guide [L’intégration des objectifs de développement durable dans les missions d’appréciation directe](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/audit/documents/SDG-PROXI-2178707-v1-SI-ACSPlus-EDD-Guide-Integrer-les-ODD-dans-MAD-FR.pdf).

Remarque : Il est obligatoire pour les équipes chargées d’un audit de performance et d’un examen spécial de consulter le spécialiste interne de l’environnement et du développement durable.

| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | |  | Oui | Non |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1. **Facteurs environnementaux, sociaux et économiques**   L’objet considéré prend-il en compte des interactions entre les aspects environnementaux, sociaux et économiques du développement durable pour favoriser des résultats durables à long terme? | |  |  |  |
| 1. **Engagements** | * 1. **Internationaux et nationaux.** L’objet considéré est-il lié à des engagements internationaux en matière d’environnement et de développement durable? (Se reporter à l’[Annexe 5](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/audit/1587_f.shtm#app5) du Guide en matière d’environnement et de développement durable.) Ou est-il lié à des engagements nationaux? Si oui, indiquez lesquels dans la colonne Commentaires. |  |  |  |
| * 1. **Objectifs de développement durable des Nations Unies.** L’objet considéré est‑il lié aux [objectifs de développement durable](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/audit/guidance/BVG-ONU_Objectifs_DD_16150F.pdf)? Si oui, recensez ces objectifs, les cibles connexes et les indicateurs dans la colonne Commentaires. (Les équipes d’audit de performance doivent consulter la proposition de rapport d’audit. Pour plus d’information, consulter la page 5 du guide [L’intégration des objectifs de développement durable dans les missions d’appréciation directe](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/audit/documents/SDG-PROXI-2178707-v1-SI-ACSPlus-EDD-Guide-Integrer-les-ODD-dans-MAD-FR.pdf)).   Le Canada fait état de sa progression mesurée en fonction des indicateurs internationaux dans le [Carrefour de données pour le Cadre mondial d’indicateurs liés aux objectifs de développement durable](https://www144.statcan.gc.ca/sdg-odd/index-fra.htm). |  |  |  |
| * 1. **Cadre d’indicateurs canadien.** L’objet considéré est-il lié à des engagements pris dans le cadre de la [Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/programme-2030/aller-avant.html) et à des cibles du [carrefour de données pour le Cadre d’indicateurs canadien lié aux objectifs de développement durable](https://sdgcif-data-canada-oddcic-donnee.github.io/fr/)? Si oui, recensez-les dans la colonne Commentaires. |  |  |  |
| * 1. **Stratégie fédérale de développement durable.** L’objet considéré se rapporte-t-il à l’un ou l’autre des engagements de la [Stratégie fédérale de développement durable](https://www.fsds-sfdd.ca/fr) 2022-2026 ou à des engagements de la stratégie de développement durable des entités auditées? (Pour plus d’information, consulter l’[Annexe 3](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/audit/1587_f.shtm#app3) du Guide en matière d’environnement et de développement durable.) Si oui, recensez‑les dans la colonne Commentaires. |  |  |  |
| 1. **Aide financière**   Si l’objet considéré concerne des subventions, des contributions, des prêts ou toute autre sorte d’aide financière, les activités ou les projets qui bénéficient de cette aide financière pourraient-ils avoir des effets sur l’environnement ou sur le développement durable? (Pour plus d’information, voir l’[Annexe 3](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/audit/1587_f.shtm#app3) du Guide en matière d’environnement et de développement durable.) | |  |  |  |
| 1. **Pétitions en matière d’environnement (pour les audits de performance seulement)**   Les entités ont-elles répondu à des pétitions en matière d’environnement relatives à l’objet considéré?  Les pétitions en matière d’environnement présentées au BVG par les résidents canadiens et les réponses des ministères et organismes à ces pétitions sont publiées dans le [Répertoire des pétitions](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/pet_fs_f_929.html), et il est possible de faire des recherches de pétitions dans le [tableau de bord](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/pet_fs_f_39913.html) sur le site Web du BVG. Pour plus d’information, voir l’[Annexe 3](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/audit/1587_f.shtm#app3) du Guide en matière d’environnement et de développement durable. | |  |  |  |
| 1. **« Et alors? »**   L’environnement et le développement durable pourraient-ils être des éléments à considérer pour répondre à la question « Et alors » ou « Pourquoi en est-il ainsi » d’une constatation défavorable? | |  |  |  |

Remarque : Il est obligatoire de consulter le spécialiste interne de l’environnement et du développement durable. Procéder à l’évaluation ci-après.

**Étape 2. Consultation du spécialiste interne de l’environnement et du développement durable**

Documentez votre consultation avec le spécialiste interne de l’environnement et du développement durable. [Ajoutez un hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]

**2 — Genre, équité, diversité et inclusion**

Pour plus d’information, consultez le [Guide Intégrer les considérations relatives au genre, à l’équité, à la diversité et à l’inclusion dans les missions d’appréciation directe — une approche d’analyse comparative entre les sexes plus](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/audit/documents/Guidance-on-Gender-and-EDI-FR-(Dec-2022).pdf).

Remarque : Il est obligatoire pour les équipes chargées d’un audit de performance et d’un examen spécial doivent consulter le spécialiste interne en matière de genre, d’équité, de diversité et d’inclusion**.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | Oui | Non | **Documentez votre réponse**  (que la réponse soit « Oui » ou « Non ») |
| 1. Certains groupes de la population pourraient-ils risquer de subir des inégalités ou des disparités se rapportant à l’objet considéré? (Prendre en considération la gestion des ressources humaines, les activités de passation de marchés, la prestation de services, et l’aide financière.)   Si l’objectif de développement durable 5 (Égalité entre les sexes) ou l’objectif de développement durable 10 (Inégalités réduites) est un objectif clé de l’audit, la réponse devrait être « Oui ». |  |  |  |
| 1. Des données désagrégées selon les facteurs pertinents sont-elles disponibles sur les populations? |  |  |  |
| 1. L’objet considéré se rapporte-t-il à l’un ou l’autre des engagements ou des exigences en matière d’utilisation de l’Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) ou de prise en compte du genre, de l’équité, de la diversité et de l’inclusion?   Par exemple, les lois, les priorités du gouvernement, les appels à l’action ou les engagements internationaux. |  |  |  |
| 1. Les entités ont-elles réalisé des ACS Plus à propos de l’objet considéré? |  |  |  |
| 1. Des enjeux liés à l’ACS Plus ou au genre, à l’équité, à la diversité et à l’inclusion pourraient-ils être des éléments à considérer pour répondre à la question « Et alors? » ou « Pourquoi en est-il ainsi? » d’une constatation défavorable d’audit? |  |  |  |
| 1. D’après les procédures de planification, l’ACS Plus ou le genre, l’équité, la diversité et l’inclusion sont‑ils particulièrement importants par rapport à l’objet considéré? |  |  |  |

Remarque : Il est obligatoire de consulter le spécialiste interne en matière de genre, d’équité, de diversité et d’inclusion. Procéder à l’évaluation ci-après.

**Étape 2. Consultation du spécialiste interne en matière de genre, d’équité, de diversité et d’inclusion**

Documentez votre consultation avec le spécialiste interne. [Ajoutez un hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]

**Les sections suivantes du modèle sont facultatives.** Les équipes d’audit doivent déterminer, en exerçant leur jugement professionnel, si consulter des spécialistes internes les aiderait à détecter et à évaluer les risques au cours de la planification de leur audit.

Selon la politique du BVG, l’équipe d’audit doit tenir des consultations avec des spécialistes internes, s’il y a lieu, afin de traiter les questions difficiles ou litigieuses ou celles exigeant des connaissances et une expérience particulières. L’équipe d’audit doit déterminer la nécessité de consulter à l’étape de la planification, dans la mesure du possible, ou dès qu’une question est soulevée.

**3 — Conformité aux autorisations**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | Oui | Non | Commentaires |
| 1. Y a-t-il des signes que l’entité ou l’objet considéré n’a pas les mécanismes de contrôle requis pour déterminer les autorisations importantes et assurer la conformité avec celles‑ci?   (Par exemple : loi habilitante, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, règlements administratifs de l’entité et actes constitutifs, directives ministérielles, et autres lois et règlements sous la responsabilité et l’autorité de l’entité.) |  |  |  |
| 1. Y a-t-il eu une nouvelle autorisation (ou une modification d’autorisation) au niveau de l’entité ou de l’objet considéré? |  |  |  |
| 1. Y a-t-il eu un cas récent de non‑conformité aux autorisations au niveau de l’entité ou de l’objet considéré? |  |  |  |
| 1. Y a-t-il des cas d’abus connus ou possibles liés à la rémunération, aux déplacements, à l’accueil, aux congés annuels, etc. au niveau des cadres supérieurs, du conseil d’administration ou du comité ministériel de vérification? |  |  |  |
| 1. Des enjeux liés à la conformité aux autorisations pourraient-ils être des éléments à considérer pour répondre à la question « Et alors? » ou « Pourquoi en est-il ainsi? » d’une constatation défavorable d’audit? |  |  |  |
| 1. D’après les procédures de planification, la conformité aux autorisations est-elle particulièrement importante par rapport à l’objet considéré? |  |  |  |

Si toutes les réponses aux questions précédentes sont négatives, ne passez pas à l’étape suivante dans ce secteur fonctionnel.

**Étape 2. Recensement des risques —** Si la réponse à l’une ou l’autre des questions de l’étape 1 est « Oui » et si, selon le jugement professionnel de l’équipe d’audit, des consultations seraient appropriées, l’équipe d’audit doit envisager de consulter le spécialiste interne compétent. Il faut documenter les résultats des consultations menées.

**Consultation du spécialiste interne?**  Oui  Non [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]

**4 — Analytique des données et analyse statistique**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | | Oui | Non | Commentaires |
| 1. Le programme audité ou l’objet considéré se fondent-ils sur l’extraction, le regroupement, l’analyse ou l’interprétation de données? | |  |  |  |
| 1. Y a-t-il des préoccupations relatives à la qualité ou à la fiabilité des données utilisées dans le cadre de l’audit? | |  |  |  |
| 1. Les activités réalisées ou les rapports établis dans le cadre du programme audité ou de l’objet considéré font-ils appel à une quelconque forme d’analyse ou de modélisation statistique ou de méthode de recherche? | |  |  |  |
| 1. Des enjeux liés à l’analytique des données ou à l’analyse statistique pourraient-ils être des éléments à considérer pour répondre à la question « Et alors? » ou « Pourquoi en est-il ainsi? » d’une constatation défavorable d’audit? | |  |  |  |
| 1. L’équipe a-t-elle examiné les avantages possibles de l’analytique des données ou des analyses basées sur une population? | |  |  |  |
|  | | | | |
| **Consultation du spécialiste interne?** | **Renvoi vers la consultation** | | | |
| Oui  Non | [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.] | | | |
| **Risque qui nécessite un examen complémentaire?** | **Mesure prise** | | | |
| Oui  Non | [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.] | | | |

Si toutes les réponses aux questions précédentes sont négatives, ne passez pas à l’étape suivante dans ce secteur fonctionnel.

**Étape 2. Recensement des risques —** Si la réponse à l’une ou l’autre des questions de l’étape 1 est « Oui » et si, selon le jugement professionnel de l’équipe d’audit, des consultations seraient appropriées, l’équipe d’audit doit envisager de consulter le spécialiste interne compétent. Il faut documenter les résultats des consultations menées.

**Consultation du spécialiste interne?**  Oui  Non [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]

**5 — Analyse économique**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | Oui | Non | Commentaires |
| 1. Le programme audité ou l’objet considéré se fondent-ils sur des analyses ou des données économiques, sur des analyses des coûts/avantages ou des projections économiques?   (Par exemple : les objectifs clés du programme ou de l’initiative audité englobent-ils ce qui suit : faire la promotion du bien-être économique et social; favoriser l’expansion économique, le développement ou les échanges commerciaux; garantir la parité des revenus; assurer la viabilité financière des initiatives [caractère abordable à long terme]; réduire l’incidence de la réglementation ou de la conformité; apporter des solutions aux défaillances du marché?) |  |  |  |
| 1. Des enjeux liés à l’analyse économique pourraient-ils être des éléments à considérer pour répondre à la question « Et alors? » ou « Pourquoi en est-il ainsi? » d’une constatation défavorable d’audit? |  |  |  |
| 1. D’après les procédures de planification, l’analyse économique est-elle particulièrement importante par rapport à l’objet considéré? |  |  |  |

Si toutes les réponses aux questions précédentes sont négatives, ne passez pas à l’étape suivante dans ce secteur fonctionnel.

**Étape 2. Recensement des risques —** Si la réponse à l’une ou l’autre des questions de l’étape 1 est « Oui » et si, selon le jugement professionnel de l’équipe d’audit, des consultations seraient appropriées, l’équipe d’audit doit envisager de consulter le spécialiste interne compétent. Il faut documenter les résultats des consultations menées.

**Consultation du spécialiste interne?**  Oui  Non [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]

**6 — Gestion des ressources humaines**

Pour obtenir un complément d’information, veuillez consulter les guides d’audit sur la gestion des ressources humaines (le [Guide sur la gestion du rendement](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/25102_FRC_HTML_PROD.shtm), le [Guide sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/25103_FRC_HTML_PROD.shtm), le [Guide sur le recrutement et le maintien en poste](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/25104_FRC_HTML_PROD.shtm), le [Guide sur la planification stratégique des ressources humaines](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/25105_FRC_HTML_PROD.shtm), le [Guide sur la rémunération](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/25108_FRC_HTML_PROD.shtm), et le [Guide sur l’apprentissage, la formation et le perfectionnement](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-de-gestion/25110_FRC_HTML_PROD.shtm)).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | Oui | Non | Commentaires |
| 1. Y a-t-il des éléments indiquant des problèmes liés à la gestion des ressources humaines? Par exemple :  * pénurie de personnel qualifié et productif (qui pourrait s’expliquer par la difficulté à trouver des personnes possédant des compétences spécialisées, de mauvaises pratiques de recrutement, le taux de roulement du personnel, une formation inadéquate, un barème de rémunération inapproprié ou un taux élevé d’absentéisme); * mauvaises relations avec le personnel (p. ex. mauvaise communication ou absence de rapports entre la direction et le personnel, griefs, cas de harcèlement); * piètres conditions de travail (environnement de travail inapproprié ou accidents ou blessures graves au travail); * problèmes relatifs aux valeurs et à l’éthique. |  |  |  |
| 1. Des enjeux liés à la gestion des ressources humaines pourraient-ils être des éléments à considérer pour répondre à la question « Et alors? » ou « Pourquoi en est-il ainsi? » d’une constatation défavorable d’audit? |  |  |  |
| 1. D’après les procédures de planification, la gestion des ressources humaines est-elle particulièrement importante par rapport à l’objet considéré? |  |  |  |

Si toutes les réponses aux questions sont négatives, ne passez pas à l’étape suivante dans ce secteur fonctionnel.

**Étape 2. Recensement des risques —** Si la réponse à l’une ou l’autre des questions de l’étape 1 est « Oui » et si, selon le jugement professionnel de l’équipe d’audit, des consultations seraient appropriées, l’équipe d’audit doit envisager de consulter le spécialiste interne compétent. Il faut documenter les résultats des consultations menées.

**Consultation du spécialiste interne?**  Oui  Non [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]

**7 — Gestion de l’information et technologies de l’information — missions d’appréciation directe**

Pour obtenir un complément d’information, veuillez consulter le [Guide pour effectuer un audit de la gestion de l’information et de la technologie de l’information](http://localhost/intranet/audit/21293_FRC_HTML_PROD.shtm)).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | Oui | Non | Commentaires |
| 1. L’entité s’appuie-t-elle expressément sur des systèmes de gestion de l’information et de technologies de l’information en rapport avec l’objet considéré ou pour assurer la gestion de l’information? |  |  |  |
| 1. Y a-t-il des problèmes connus relatifs aux systèmes de gestion de l’information et de technologies de l’information (par exemple systèmes dépassés, déficiences informatiques connues, systèmes en cours d’élaboration)? |  |  |  |
| 1. Des enjeux liés aux systèmes de gestion de l’information et de technologies de l’information pourraient-ils être des éléments à considérer pour répondre à la question « Et alors? » ou « Pourquoi en est-il ainsi? » d’une constatation défavorable d’audit? |  |  |  |
| 1. D’après les procédures de planification, les systèmes de gestion de l’information et de technologies de l’information sont-ils particulièrement importants par rapport à l’objet considéré? |  |  |  |

Si toutes les réponses aux questions sont négatives, ne passez pas à l’étape suivante dans ce secteur fonctionnel**.**

**Étape 2. Recensement des risques —** Si la réponse à l’une ou l’autre des questions de l’étape 1 est « Oui » et si, selon le jugement professionnel de l’équipe d’audit, des consultations seraient appropriées, l’équipe d’audit doit envisager de consulter le spécialiste interne compétent. Il faut documenter les résultats des consultations menées.

**Consultation du spécialiste interne?**  Oui  Non [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]

**8 — Langues officielles**

En vertu de la partie VII de *la Loi sur les langues officielles*, toutes les entités fédérales doivent prendre des mesures positives pour favoriser l’épanouissement des minorités francophones et anglophones et doivent promouvoir la pleine reconnaissance et l’usage du français et de l’anglais dans la société canadienne. Par conséquent, l’auditeur doit déterminer si l’étendue de l’audit peut contribuer au respect de ces obligations. Pour obtenir un complément d’information, veuillez consulter la [*Loi sur les langues officielles*](http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/). Remarque : Les Services juridiques sont considérés comme les spécialistes internes de ce secteur.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | | Oui | Non | Commentaires |
| 1. Si l’objet considéré englobe la prestation de services à la population, y a-t-il lieu de croire que les services offerts dans les deux langues officielles, en vertu de la partie IV de la *Loi sur les langues officielles*, ne sont pas adéquats? | |  |  |  |
| 1. Y a-t-il lieu de croire que les dispositions de la partie VII de la *Loi*ne sont pas respectées eu égard à l’objet considéré? | |  |  |  |
| 1. Y a-t-il lieu de croire que les dispositions de la *Loi* (autres que celles contenues dans les parties IV ou VII) ne sont pas respectées eu égard à l’objet considéré? | |  |  |  |
| 1. Des enjeux liés aux langues officielles pourraient-ils être des éléments à considérer pour répondre à la question « Et alors? » ou « Pourquoi en est-il ainsi? » d’une constatation défavorable d’audit? | |  |  |  |
| 1. D’après les procédures de planification, les langues officielles sont-elles particulièrement importantes par rapport à l’objet considéré? | |  |  |  |
|  | | | | |
|  | | | | |
| **Consultation du spécialiste interne?** | **Renvoi vers la consultation** | | | |
| Oui  Non | [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.] | | | |
| **Risque qui nécessite un examen complémentaire?** | **Mesure prise** | | | |
| Oui  Non | [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.] | | | |

Si toutes les réponses aux questions précédentes sont négatives, ne passez pas à l’étape suivante dans ce secteur fonctionnel.

**Étape 2. Recensement des risques —** Si la réponse à l’une ou l’autre des questions de l’étape 1 est « Oui » et si, selon le jugement professionnel de l’équipe d’audit, des consultations seraient appropriées, l’équipe d’audit doit envisager de consulter le spécialiste interne compétent. Il faut documenter les résultats des consultations menées.

**Consultation du spécialiste interne?**  Oui  Non [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]

**9 — Valeurs et éthique**

Pour obtenir un complément d’information, veuillez consulter le [Guide sur les risques d’actes fautifs et de fraude](http://localhost/intranet/audit/1567_FRC_HTML_PROD.shtm)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | Oui | Non | Commentaires |
| 1. Y a-t-il des risques en matière de valeurs et d’éthique qui sont inhérents à l’objet considéré? |  |  |  |
| 1. Y a-t-il eu récemment des problèmes relatifs aux valeurs et à l’éthique au niveau de l’entité ou de l’objet considéré? |  |  |  |
| 1. Des enjeux liés aux valeurs et à l’éthique pourraient-ils être des éléments à considérer pour répondre à la question « Et alors? » ou « Pourquoi en est-il ainsi? » d’une constatation défavorable d’audit? |  |  |  |
| 1. D’après les procédures de planification, les valeurs et l’éthique sont-elles particulièrement importantes par rapport à l’objet considéré? |  |  |  |

Si toutes les réponses aux questions précédentes sont négatives, ne passez pas à l’étape suivante dans ce secteur fonctionnel.

**Étape 2. Recensement des risques —** Si la réponse à l’une ou l’autre des questions de l’étape 1 est « Oui » et si, selon le jugement professionnel de l’équipe d’audit, des consultations seraient appropriées, l’équipe d’audit doit envisager de consulter le spécialiste interne compétent. Il faut documenter les résultats des consultations menées.

**Consultation du spécialiste interne?**  Oui  Non [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]

**10 — Fraude**

Pour obtenir un complément d’information, veuillez consulter le [Guide sur les risques d’actes fautifs et de fraude](http://localhost/intranet/audit/1567_FRC_HTML_PROD.shtm).

Rappel : Cette liste de contrôle vise à détecter les risques d’actes fautifs et de fraude à l’étape de la planification de l’audit. Si à tout moment pendant l’audit, l’équipe pense avoir détecté un cas possible d’acte fautif ou de fraude, elle doit consulter le spécialiste interne en matière de fraude.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Étape 1. Questions d’examen préliminaire des risques | | Oui | Non | Commentaires (au besoin) |
| 1. Y a-t-il des risques de fraude internes ou externes qui sont inhérents à l’objet considéré? | |  |  |  |
| 1. Y a-t-il eu récemment une évaluation des risques de fraude au niveau de l’entité ou de l’objet considéré? | |  |  |  |
| 1. Y a-t-il un programme antifraude au niveau de l’entité ou de l’objet considéré? | |  |  |  |
| 1. D’après les procédures de planification, la fraude est‑elle particulièrement importante par rapport à l’objet considéré? | |  |  |  |
|  | | | | |
|  | | | | |
| **Consultation du spécialiste interne?** | **Renvoi vers la consultation** | | | |
| Oui  Non | [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.] | | | |
| **Risque qui nécessite un examen complémentaire?** | **Mesure prise** | | | |
| Oui  Non | [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.] | | | |

Si toutes les réponses aux questions précédentes sont négatives, ne passez pas à l’étape suivante dans ce secteur fonctionnel.

**Étape 2. Recensement des risques —** Si la réponse à l’une ou l’autre des questions de l’étape 1 est « Oui » et si, selon le jugement professionnel de l’équipe d’audit, des consultations seraient appropriées, l’équipe d’audit doit envisager de consulter le spécialiste interne compétent. Il faut documenter les résultats des consultations menées.

**Consultation du spécialiste interne?**  Oui  Non [Si l’équipe a consulté le spécialiste interne, résumez en quelques mots le résultat de la consultation ici ou fournissez l’hyperlien menant à la documentation.]

**Risque qui nécessite un examen complémentaire?**  Oui  Non [Si vous avez détecté des risques potentiels, assurez-vous qu’ils sont inscrits dans la colonne A du Modèle d’évaluation des risques et des contrôles.]